

Règlement Intérieur de *Black Bass france*

Article 1. Respect de l'environnement.

Article 2. Respect du poisson, notamment du Black Bass :

En limitant les blessures et les traumatismes dus aux captures.

- Ecraser l'ardillon des hameçons ou utiliser des modèles à micro-ardillon.

- Emploi d'hameçons simples le plus souvent possible.

- Bien que nous ne recommandions pas la pêche aux appâts naturels, l'usage d'hameçons de forte taille placés de façon à autoriser un ferrage à la touche limitera l'engagement et les risques de mortalité qui y sont inhérents.

- Précautions lors de manipulations : prise par la mâchoire inférieure en maintenant le poisson verticalement, utilisation d'épuisette à mailles fines ou à filet moulé en caoutchouc.

- Abréger le temps du décrochage (car le poisson sèche et s'asphyxie à l'air libre) en maintenant le poisson dans l'eau si l'opération dure (bien faire tremper les branchies).

- Couper le fil au plus près de l'hameçon si le décrochage s'avère périlleux (arc branchial, œsophage). En relâchant la majorité de vos prises vous assurerez vous-mêmes la pérennité de l'espèce et le succès de vos pêches futures.

Article 3. Respect du règlement intérieur.

Article 4. Devant la fragilité des populations de Black Bass de notre pays, les membres de BBF s'engagent à relâcher les Black Bass qu'ils captureront dans les eaux françaises. A l'étranger, ils seront seuls juges. BBF décline la responsabilité de leurs actes.

Article 5. Les membres de BBF qui participeraient à des manifestations halieutiques ou ayant trait à l'environnement, s'engagent à y

faire connaître l'association et ses objectifs.

Article 6. Les membres de BBF s'engagent à appliquer la réglementation en vigueur sur les sites pêchés.

Article 7. Tout membre de BBF ne peut, par ses dires, ses écrits ou ses actes engager la responsabilité de l'association sans l'accord préalable du Bureau.

Article 8. Les membres de BBF s'engagent à prendre connaissance des statuts régissant l'association.

Article 9. Montants des cotisations 2010 :

- jusqu'à 18 ans 15 € (joindre photocopie de la carte d'identité SVP).

- membre actif 30 € et plus.

- membre bienfaiteur 40 € et plus.

- membre donateur 80 € et plus ou dons.

- des membres d'honneur peuvent être désignés chaque année par le Bureau, ce à titre gratuit, pour leurs actes favorables à BBF.

Les buts de

Black Bass france

- Protéger les populations de Black Bass existantes.

- Favoriser l'expansion des Black Bass en France.

- Protéger la faune et la flore.

- Définir de nouvelles gestions de pêche.

- Divulguer et vulgariser de nouvelles techniques de pêche.

Demande d'adhésion à

Black Bass france

Mme, Mlle, Mr : ...

Prénom : ...

Adresse complète : ...

Profession : ...

Téléphone : ...

Courriel : ...

OUI, je souhaite adhérer à Black Bass France pour l'année 2010 et apporter ainsi mon soutien aux actions menées par cette association de type Loi 1901.

Cette adhésion inclut :

- **ma carte d'adhérent** qui me permettra de bénéficier d'offres spéciales sur du matériel de pêche ou l'accès à des sites de pêche (1).

- **un sticker aux couleurs de BBF.**

- **les Bulletins** de liaison édités spécialement pour les membres de BBF.

- **la possibilité de rejoindre une Antenne Régionale** de Black Bass France pour agir plus efficacement près de chez moi.

- **l'accès à un véritable réseau de passionnés** du Black Bass grâce au listings des adhérents de Black Bass France (2) qui me permettront de faire des rencontres, d'échanger conseils et avis à propos de bons coins, de matériel ou pourquoi pas d'organiser un voyage. Mais aussi, et surtout, de partager de bons moments à discuter d'une passion commune.

- **l'accès au forum privé** sur le site **www.blackbassfrance.org**.

En signant ci-dessous, je reconnais avoir pris connaissance des buts de BBF et de son Règlement Intérieur.
Date et signature, ...

En cas de ré-adhésion, précisez votre n° d'adhérent BBF : ...

Je règle par chèque à l'ordre de **Black Bass France**.

Demande d'adhésion à retourner à **Black Bass France**

**42 avenue Georges Clémenceau
94360 Bry sur Marne**

(1) : nous contacter.

(2) : les adhérents ne souhaitant pas figurer sur cette liste confidentielle et interne à Black Bass France doivent nous le faire savoir expressément.

I.P.N.S. 01/2010